

est impossible de répondre pour la plupart, sur les frais qu'il faut prendre en considération et pour quelle période, sur les conditions du matériel, des approvisionnements, de la demande du marché, sur le stade de la production, et sur les niveaux de frais.

Plus-value d'inventaire

Cela apparaît surtout à l'égard des denrées dont la production est sujette à varier selon la saison. Dans le cas de ces denrées, on recourt généralement à l'entreposage, afin de prévoir un approvisionnement durant la période de piètre production. Le surplus de la saison d'abondance quitte l'entrepôt à l'hiver et au printemps. Dans l'intervalle, des frais d'entreposage, d'assurance et de manutention sont venus s'ajouter au coût de consignation dans l'entrepôt ou le frigorifique. Ces éléments doivent entrer en ligne de compte lorsqu'un prix de vente est établi, à l'époque de la sortie d'entrepôt des marchandises en question, 4 à 6 mois plus tard. Dans l'intervalle, le marché peut avoir changé considérablement, et le coût des denrées une fois sorties de l'entrepôt, n'être plus en proportion du prix de vente.

Si le marché est très à la hausse durant la période d'entreposage, de gros profits bruts en résulteront. Durant l'augmentation graduelle de prix qui s'est produite depuis le début de 1946, il y a eu des cas récents de brusques et remarquables hausses de prix. L'imposition d'une régie à l'importation, en novembre 1947, créa des conditions favorables à de telles hausses, comme on le verra plus loin à l'égard des fruits et des légumes. Pour ce qui est du beurre, la cause réelle d'importants bénéfices fut l'ascendant que prit provisoirement une forte demande sur des stocks limités, et dans le cas de la viande, le principal motif fut une hausse des prix extérieurs.

Beurre

Le Comité a enquêté sur les opérations de deux grandes coopératives faisant le commerce du beurre et sur celles de neuf compagnies s'occupant de la fabrication ou de la vente en gros du beurre.

Dans le cas de chaque témoin de l'industrie, les dépositions firent voir que des profits considérables résultant de la vente du beurre avaient été réalisés au cours de l'automne et de l'hiver 1947-1948.

À la page 15 du fascicule n° 27 des Témoignages, M. J. S. McLean, président de la *Canada Packers Limited*, de Toronto, dit ce qui suit : "En 1947-1948, un gros profit, un très gros profit même a été réalisé sur le beurre en entrepôt."

Il est consigné à la page 54 du même fascicule que la quantité totale de beurre entreposé en 1947 et 1948 par la *Canada Packers Limited* s'est élevée à 5,843,712 livres.

À la page 58, le témoin en question a admis que la moyenne nette de différence entre le prix d'achat et le prix de vente du beurre entreposé en 1947-1948 avait été de 11.21c. la livre, ce qui représente un bénéfice total de \$509,105.

À la séance du 8 avril (fascicule n° 33 des Témoignages), M. E. G. Silverwood, président de la *Silverwood Dairies Limited*, dit : "Le coût moyen des 145,323 livres de beurre d'entrepôt gardé par la compagnie en 1947-1948 était de 51.96c. le 28 février."

Le même témoin ajoute plus loin que ces 145,323 livres de beurre, dont la compagnie disposait à la fin de février 1948, furent vendues au prix du plafond